

Aménagement et extension du parc Blondlot



4 actions à court-terme :

1. Reconstituer le biotope végétal, gravement amputé par la coupe rase de trois grands érables
2. Refaire la grande pelouse du parc, cœur vivant du parc pour les enfants et pour les adultes
3. Améliorer l'espace de jeux actuels en exploitant l'espace de l'ancien local technique de la ville
4. Remettre en perspective la gloriette existante comme lieu d'expression musicale (guinguette)

4 actions à moyen-terme :

5. Restaurer la maison du gardien, aujourd'hui à l'abandon et vouée à une ruine prochaine
6. Mise à niveau des sanitaires avec accessibilité seniors et personnes en situation de handicap
7. Agrandissement du parc par le terrain mitoyen déjà propriété de la ville
8. Conception paysagère autour du parking silo sur les thèmes ravalement, végétalisation, ...

APPEL A PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF 2023
Aménagement et extension du parc Blondlot
Renforcement du végétal et de la biodiversité en ville

Un îlot de biodiversité au cœur de la ville fréquenté par des nancéiens de tous les âges

Le parc Blondlot est l'un des principaux parcs publics de Nancy, sans doute le 4e ou 5e en superficie après la Pépinière, le parc Sainte Marie, le parc Olry et le parc Charles III. C'est aussi le seul, avec la Pépinière, de l'hypercentre de la ville et le seul du quartier gare. Le plus proche est le parc Verlaine, qui par ses dimensions, s'apparente davantage à un espace public de proximité. C'est pourquoi le parc Blondlot joue un rôle important d'espace vert pour tout le quartier gare, il est très fréquenté par des usagers de tous âges, beaucoup d'enfants de nombreuses écoles voisines, de jeunes qui travaillent dans le quartier et de personnes âgées qui viennent lire et marcher dans cet espace préservé. C'est aussi un important îlot de biodiversité, fortement altéré par les coupes d'arbres récentes qui coïncident avec la disparition de nombreux oiseaux, dont les merles et des écureuils.

Le collectif du parc Blondlot, qui rassemble une cinquantaine d'habitants du quartier, quais Isabey, Claude Le Lorrain, rue Lepois, rond-point Lepois, Rue de la Ravinelle, a déjà manifesté son souci d'une meilleure gestion de ce parc historique. (cf. *lettre au Maire de Nancy du 8 septembre 2022 et sa réponse du 5 octobre*).

Un parc riche d'une histoire à préserver et à mettre en valeur

Ce parc est issu de la succession de M. Prosper René Blondlot qui par testament du 8 juillet 1929 a fait de la ville de Nancy sa légataire universelle. L'alinéa 1er de ce testament précise : « Je lègue et donne à ladite ville de Nancy, ma propriété située 16 et 18 quai Claude le Lorrain, y compris la maison du quai et le jardin que j'ai acquis récemment de Mr et Mme Beaupré, le tout devant servir de jardin public, à condition expresse que l'on n'y bâtit jamais. Je donne et lègue à ladite ville une somme de trente-mille francs pour l'aménagement de cette propriété, en vue de sa nouvelle destination ». Dans les années 80 un gros chalet destiné à accueillir un centre d'information-jeunesse, équipement alors en vogue a été construit le long du quai Claude Le Lorrain. La légalité de cette construction est douteuse car elle semble avoir été édifée sur le terrain légué pour le parc par le donateur. Dans les années 90, regain d'intérêt pour l'héritage architectural et naturel de la ville : en 1991, un terrain mitoyen du parc sur lequel était implanté un laboratoire pharmaceutique est acquis par la ville de Nancy. (Délibération du 18 mars 1991). Ce terrain, de 24 ares, représente environ un cinquième du parc Blondlot. Cette délibération, rapportée par Claude Gaillard, alors adjoint à l'urbanisme, votée à l'unanimité, dispose que « En acquérant cette propriété, la Ville peut enfin mettre en œuvre son projet d'extension du parc Blondlot. ».

Rien ne s'est produit depuis cette délibération et depuis quelques années, la gestion du parc laisse à désirer. Le gardien qui habitait sur place est parti en retraite et la maison est à l'abandon, le service des parcs et jardins qui utilisait les garages et ateliers au fond du parc ont délaissé cet équipement au grand regret des usagers car il assurait de fait une surveillance des lieux. Néanmoins chaque année, la ville assure de façon très satisfaisante le fleurissement du parc. En dépit de cet investissement régulier pour le fleurissement, la situation du parc s'est considérablement dégradée par l'usage intensif de la pelouse, la seule du parc, pour des activités de restauration et de spectacles.

Le collectif du parc Blondlot entend mener une réflexion sur l'évolution de ce parc en fonction du potentiel d'extension et de remodelage de cet espace vert. C'est un travail prospectif, à mener en lien avec les équipes municipales concernées, qui demande des expertises préalables et des financements adaptés.

En attendant, plusieurs actions de court terme sont proposées au titre des ateliers participatifs :

- 1) **Reconstituer le biotope végétal** gravement amputé par la coupe rase de trois grands érables, sans information préalable et sans engagement formel de replantation.
- 2) **Refaire la grande pelouse du parc**, principal espace ombragé et terrain de jeux pour les enfants du quartier et des écoles. Cette pelouse a toujours été le cœur vivant du parc pour les enfants et pour les adultes qui s'y reposent. Les manifestations qui s'y tiennent l'ont complètement ravagée. Le collectif se propose de replanter cette pelouse et de veiller à son entretien.
- 3) **Améliorer l'espace de jeux actuel**, qui se limite à un toboggan. L'abandon des locaux techniques de la ville libère un espace, précédemment dévolu à la circulation des camions du service des parcs, qui peut être utilisé pour de nouveaux jeux.
- 4) **Remettre en perspective la gloriette existante** comme lieu d'expression musical dans un contexte guinguette adapté à la spécificité du parc – enclavé en zone d'habitat et en intégrant dans un deuxième temps les possibilités offertes par le terrain Fandre.

Ces quatre points résument la proposition au titre des ateliers participatifs. Ils sont la première étape d'une reconquête qualitative de cet exceptionnel espace vert public qui constitue un des points forts de l'urbanité de ce quartier central de Nancy. La deuxième étape s'enchaîne naturellement, presque avec évidence :

- 5) **Restaurer la maison du gardien**, aujourd'hui à l'abandon et vouée dans ces conditions à une ruine prochaine. Dans une politique de gestion de proximité, il est regrettable que cette maison ne soit pas utilisée alors que ce parc appelle une présence au moins intermittente pour éviter les dérives (trafics, alcool...) qu'on y constate parfois.
- 6) **Mise à niveau des toilettes** avec accessibilité seniors et handicapés.
- 7) **Agrandir le parc par le terrain mitoyen déjà propriété de la Ville**. Estimation des travaux de conception de cet extension du parc actuel, de nivellement du terrain, de replantations...
- 8) **Conception paysagère autour du parking silo** sur les thèmes ravalement, végétalisation...

Le collectif du parc Blondlot peut mobiliser des compétences appropriées pour soutenir la Ville de Nancy sur ce grand projet qui, au-delà du quartier, est un projet d'intérêt général au niveau de la commune. L'éligibilité de ce dossier marquerait une volonté collective de travailler à l'agrandissement du parc, et ainsi de renforcer la nature en ville, la biodiversité et l'ouverture aux habitants.